Commune de Montanaire
Canton de Vaud
District du Gros-de-Vaud

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS
LOCALITÉ DE SAINT-CIERGES

Échelle 1 :1'000

Enquête publique

Mai 2021

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du : Le Syndic : La Secrétaire :	Soumis à l'enquête publique du : au : Le Syndic : La Secrétaire :
Adopté par le Conseil communal dans sa séance du : Le Président : La Secrétaire :	Approuvé par le Département compétent Lausanne, le : La Cheffe du département :
	Entré en vigueur le :

Jaquier Pointet SA
Géomètres brevetés
Rue des Pêcheurs 7
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
024 424 60 70
info@japo.ch
www.japo.ch

LÉGENDE

- Limite des constructions maintenue en vertu des plans fixant la limite des constructions approuvés le 8 juin 1973 et le 4 mars 2005
- Limite des constructions nouvelle
- Limite des constructions radiée (approuvée le 8 juin 1973 et le 4 mars 2005)
- Front d'implantation obligatoire

Les Combes
Le Méleret
En Bellevue
En Bourg
Saint-Cierges
L' Agreny
Condémine
Au Marchat
Le Martalaz
Le Pâquis
Clos de Ville
Le Vallon
Selleires
En Savoye
En Savoy
Champ de la Pierre
La Tondiaz

Plan établi sur la base des données cadastrales du 17.03.2021, fournies par le bureau Jaquier Pointet SA, géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :

Signature :

2545900 2546000 2546100 2546200 2546300 2546400 2546500
1177600 1177500 1177400 1177300 1177200 1177100 1177000 1176900 1176800